

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

**Commune : MAIRIE LANGONNET**

Numéro SIRET : 21560100600012

POSTE COMPTABLE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE (SCG PONTIVY)

**M. 57**

**Budget primitif**

**Voté par nature**

BUDGET : MAIRIE DE LANGONNET (3)

ANNEE 2024

# Sommaire

## I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

## II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	Sans Objet
B2 - Présentation des AE votées (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	Sans Objet
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	10
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	13
D1 - Balance générale - Dépenses	15
D2 - Balance générale - Recettes	17

## III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	19
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	23
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	25
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	26
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	27
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	28
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	30
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	33
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	37

## IV - Annexes

### A - Présentation croisée


A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

### B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	39
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	43
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	44
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	
B3.1 - Etat des provisions constituées	
B3.2 - Etalement des provisions	
B4 - Etat des charges transférées	
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	
B6 - Prêts	
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	
B7.3 - Etat des emprunts garantis	45
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	47
B9 - Etat du personnel	49
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	52
<b>C - Annexes budgétaires</b>	
C1.1 - Equilibre budgétaire	Sans Objet
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	Sans Objet
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	Sans Objet
C2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	Sans Objet
C2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	Sans Objet
<b>D - Autres éléments d'information</b>	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	53
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
<b>V - Arrêté et signatures</b>	
A - Arrêté et signatures	54

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;  
*les opérations d'ordre doivent figurer en italique.*

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

## I – INFORMATIONS GENERALES

### INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

#### Informations statistiques

	Valeurs
Population totale	1 802

#### Informations fiscales (N-2)

	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	630,51

#### Informations financières – ratios

	Valeurs
1 Dépenses réelles de fonctionnement / population	684,57
2 Recettes réelles de fonctionnement / population	885,89
3 Dépenses d'équipement brut / population	1 465,92
4 Encours de dette / population (2) (3)	425,06
5 DGF / population	296,05
6 Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	53,42 %
7 Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	83,87 %
8 Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	165,47 %
9 Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	47,98 %
10 Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	22,73 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1<sup>er</sup> janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

**I – INFORMATIONS GENERALES**  
**MODALITES DE VOTE DU BUDGET**

I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.50 %
- Investissement : 7.50%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires Délibération du 15/03/2023 00:00:00 (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget cumulé (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

## I – INFORMATIONS GENERALES

### EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
<b>TOTAL DU BUDGET</b>	3 078 822,05	3 250 896,12	163 159,31	A1 335 233,38
<b>Investissement</b>	1 835 743,68	1 614 108,46	(3) -331 279,24	A2 -552 914,46
<b>Fonctionnement</b>	1 243 078,37	1 636 787,66	(4) 494 438,55	A3 888 147,84

	RESTES A REALISER N-1				
	Dépenses	Recettes		Solde (B)	
<b>TOTAL des RAR</b>	I + II	842 965,13	III + IV	639 182,31	B1 -203 782,82
<b>Investissement</b>	I	842 965,13	III	639 182,31	B2 -203 782,82
<b>Fonctionnement</b>	II	0,00	IV	0,00	B3 0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
<b>TOTAL</b>	<b>A1 + B1</b>	131 450,56
<b>Investissement</b>	<b>A2 + B2</b>	-756 697,28
<b>Fonctionnement</b>	<b>A3 + B3</b>	888 147,84

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

## I – INFORMATIONS GENERALES

### EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES

#### DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		(I) <b>842 965,13</b>
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	34 710,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	81 846,39
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	726 408,74
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>		(II) <b>0,00</b>
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

## I – INFORMATIONS GENERALES

### EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES

#### DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		(III) <b>639 182,31</b>
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	639 182,31
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>		(IV) <b>0,00</b>
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



**II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**  
**VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS**

		DEPENSES	RECETTES
<b>VOTE</b>	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	1 903 974,56	2 660 671,84
+		+	+
<b>REPORTS</b>	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	842 965,13	639 182,31
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 552 914,46	(si solde positif) 0,00
=		=	=
<b>Total de la section d'investissement (2)</b>		<b>3 299 854,15</b>	<b>3 299 854,15</b>
		DEPENSES	RECETTES
<b>VOTE</b>	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	1 727 820,56	1 596 370,00
+		+	+
<b>REPORTS</b>	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 131 450,56
=		=	=
<b>Total de la section de fonctionnement (3)</b>		<b>1 727 820,56</b>	<b>1 727 820,56</b>
<b>TOTAL DU BUDGET (4)</b>		<b>5 027 674,71</b>	<b>5 027 674,71</b>

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

## II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT

### DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	65 100,00	34 710,00	10 000,00	10 000,00	44 710,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	276 362,18	81 846,39	219 220,56	219 220,56	301 066,95
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	2 523 716,41	726 408,74	1 569 395,00	1 569 395,00	2 295 803,74
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>2 865 178,59</b>	<b>842 965,13</b>	<b>1 798 615,56</b>	<b>1 798 615,56</b>	<b>2 641 580,69</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	114 000,00	0,00	105 359,00	105 359,00	105 359,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	11 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>125 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>105 359,00</b>	<b>105 359,00</b>	<b>105 359,00</b>
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>2 990 178,59</b>	<b>842 965,13</b>	<b>1 903 974,56</b>	<b>1 903 974,56</b>	<b>2 746 939,69</b>

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>2 990 178,59</b>	<b>842 965,13</b>	<b>1 903 974,56</b>	<b>1 903 974,56</b>	<b>2 746 939,69</b>
--------------	---------------------	-------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>552 914,46</b>
--	-------------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>3 299 854,15</b>
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>C1</b>

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	1 686 951,96	639 182,31	1 087 978,00	1 087 978,00	1 727 160,31
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	338 263,00	0,00	213 727,00	213 727,00	213 727,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>2 025 214,96</b>	<b>639 182,31</b>	<b>1 301 705,00</b>	<b>1 301 705,00</b>	<b>1 940 887,31</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	72 000,00	0,00	108 036,00	108 036,00	108 036,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	456 926,87	0,00	756 697,28	756 697,28	756 697,28
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>528 926,87</b>	<b>0,00</b>	<b>864 733,28</b>	<b>864 733,28</b>	<b>864 733,28</b>
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>2 554 141,83</b>	<b>639 182,31</b>	<b>2 166 438,28</b>	<b>2 166 438,28</b>	<b>2 805 620,59</b>

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	767 316,00		494 233,56	494 233,56	494 233,56
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>767 316,00</b>		<b>494 233,56</b>	<b>494 233,56</b>	<b>494 233,56</b>

<b>TOTAL</b>	<b>3 321 457,83</b>	<b>639 182,31</b>	<b>2 660 671,84</b>	<b>2 660 671,84</b>	<b>3 299 854,15</b>
--------------	---------------------	-------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>3 299 854,15</b>
---	---------------------

## Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)</b>	<b>494 233,56</b>
--	-------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et

réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

## II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT

### DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	430 000,00	0,00	383 000,00	383 000,00	383 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	650 000,00	0,00	659 000,00	659 000,00	659 000,00
014	Atténuations de produits	8 714,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	282 000,00	0,00	164 818,00	164 818,00	164 818,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>1 370 714,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 209 818,00</b>	<b>1 209 818,00</b>	<b>1 209 818,00</b>
66	Charges financières	22 666,00	0,00	20 769,00	20 769,00	20 769,00
67	Charges spécifiques (3)	2 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		2 000,00	2 000,00	2 000,00
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>1 395 380,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 233 587,00</b>	<b>1 233 587,00</b>	<b>1 233 587,00</b>

023	Virement à la section d'investissement (4)	767 316,00		494 233,56	494 233,56	494 233,56
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>767 316,00</b>		<b>494 233,56</b>	<b>494 233,56</b>	<b>494 233,56</b>

<b>TOTAL</b>	<b>2 162 696,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 727 820,56</b>	<b>1 727 820,56</b>	<b>1 727 820,56</b>
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>1 727 820,56</b>
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>C2</b>

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	5 126,00	0,00	6 112,00	6 112,00	6 112,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	80 400,00	0,00	109 080,00	109 080,00	109 080,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	164 894,00	0,00	159 637,00	159 637,00	159 637,00
731	Fiscalité locale	733 546,00	0,00	705 719,00	705 719,00	705 719,00
74	Dotations et participations (3)	659 757,00	0,00	591 912,00	591 912,00	591 912,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	24 534,45	0,00	23 910,00	23 910,00	23 910,00
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>1 668 257,45</b>	<b>0,00</b>	<b>1 596 370,00</b>	<b>1 596 370,00</b>	<b>1 596 370,00</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>1 668 257,45</b>	<b>0,00</b>	<b>1 596 370,00</b>	<b>1 596 370,00</b>	<b>1 596 370,00</b>

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>1 668 257,45</b>	<b>0,00</b>	<b>1 596 370,00</b>	<b>1 596 370,00</b>	<b>1 596 370,00</b>
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>131 450,56</b>
---	-------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>1 727 820,56</b>
--	---------------------

**Pour information :**

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)</b>	<b>494 233,56</b>	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	-------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

## II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

### BALANCE GENERALE – DEPENSES

#### DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	105 359,00	0,00	105 359,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	44 710,00	0,00	44 710,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	301 066,95	0,00	301 066,95
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	2 295 803,74	0,00	2 295 803,74
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
<b>Dépenses d'investissement – Total</b>		<b>2 746 939,69</b>	<b>0,00</b>	<b>2 746 939,69</b>

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>552 914,46</b>
--	-------------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>3 299 854,15</b>
---	---------------------

#### DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	383 000,00		383 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	659 000,00		659 000,00
014	Atténuations de produits	3 000,00		3 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	164 818,00	0,00	164 818,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	20 769,00	0,00	20 769,00
67	Charges spécifiques (9)	1 000,00	0,00	1 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	2 000,00	0,00	2 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		494 233,56	494 233,56
<b>Dépenses de fonctionnement – Total</b>		<b>1 233 587,00</b>	<b>494 233,56</b>	<b>1 727 820,56</b>

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>1 727 820,56</b>
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



## II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

### BALANCE GENERALE – RECETTES

#### RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	108 036,00	0,00	108 036,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	1 727 160,31	0,00	1 727 160,31
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	213 727,00	0,00	213 727,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		494 233,56	494 233,56
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
<b>Recettes d'investissement – Total</b>		<b>2 048 923,31</b>	<b>494 233,56</b>	<b>2 543 156,87</b>

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE

0,00

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT

756 697,28

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

3 299 854,15

#### RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	6 112,00		6 112,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	109 080,00		109 080,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	159 637,00		159 637,00
731	Fiscalité locale	705 719,00		705 719,00
74	Dotations et participations (8)	591 912,00		591 912,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	23 910,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
<b>Recettes de fonctionnement – Total</b>		<b>1 596 370,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 596 370,00</b>

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

131 450,56

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

1 727 820,56

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

## III – VOTE DU BUDGET

## SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

## DEPENSES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1  I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée  II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)  III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>2 990 178,59</b>	<b>842 965,13</b>	<b>0,00</b>	<b>1 903 974,56</b>	<b>1 903 974,56</b>	<b>0,00</b>	<b>1 903 974,56</b>	<b>2 746 939,69</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	65 100,00	34 710,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	44 710,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	276 362,18	81 846,39	0,00	219 220,56	219 220,56	0,00	219 220,56	301 066,95
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	2 523 716,41	726 408,74	0,00	1 569 395,00	1 569 395,00	0,00	1 569 395,00	2 295 803,74
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>2 865 178,59</b>	<b>842 965,13</b>	<b>0,00</b>	<b>1 798 615,56</b>	<b>1 798 615,56</b>	<b>0,00</b>	<b>1 798 615,56</b>	<b>2 641 580,69</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	114 000,00	0,00		105 359,00	105 359,00		105 359,00	105 359,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	11 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>125 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>105 359,00</b>	<b>105 359,00</b>	<b>0,00</b>	<b>105 359,00</b>	<b>105 359,00</b>
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>2 990 178,59</b>	<b>842 965,13</b>	<b>0,00</b>	<b>1 903 974,56</b>	<b>1 903 974,56</b>	<b>0,00</b>	<b>1 903 974,56</b>	<b>2 746 939,69</b>
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)

552 914,46

Total des dépenses d'investissement cumulées

3 299 854,15

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 11/04/2024

Reçu en préfecture le 11/04/2024

Publié le

ID : 056-215601006-20240320-02\_BP\_COM\_2024-BF

## III – VOTE DU BUDGET

## SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES

A

## RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>2 864 530,96</b>	<b>639 182,31</b>	<b>1 903 974,56</b>	<b>1 903 974,56</b>	<b>2 543 156,87</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 686 951,96	639 182,31	1 087 978,00	1 087 978,00	1 727 160,31
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	338 263,00	0,00	213 727,00	213 727,00	213 727,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>2 025 214,96</b>	<b>639 182,31</b>	<b>1 301 705,00</b>	<b>1 301 705,00</b>	<b>1 940 887,31</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	72 000,00	0,00	108 036,00	108 036,00	108 036,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>72 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>108 036,00</b>	<b>108 036,00</b>	<b>108 036,00</b>
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>2 097 214,96</b>	<b>639 182,31</b>	<b>1 409 741,00</b>	<b>1 409 741,00</b>	<b>2 048 923,31</b>
021	Virement de la section de fonctionnement	767 316,00		494 233,56	494 233,56	494 233,56
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>767 316,00</b>		<b>494 233,56</b>	<b>494 233,56</b>	<b>494 233,56</b>

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)

0,00

Affectation au compte 1068 (8)

756 697,28

Total des recettes d'investissement cumulées

3 299 854,15

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

- (2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).
- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 11/04/2024

Reçu en préfecture le 11/04/2024

Publié le

ID : 056-215601006-20240320-02\_BP\_COM\_2024-BF

### III – VOTE DU BUDGET

#### SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>2 990 178,59</b>	<b>842 965,13</b>	<b>0,00</b>	<b>1 903 974,56</b>	<b>1 903 974,56</b>	<b>0,00</b>	<b>1 903 974,56</b>	<b>2 746 939,69</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	65 100,00	34 710,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	44 710,00
203	Frais d'études, recherche, développement	60 000,00	34 710,00		4 900,00	4 900,00	0,00	4 900,00	39 610,00
2051	Concessions, droits similaires	5 100,00	0,00		5 100,00	5 100,00	0,00	5 100,00	5 100,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	276 362,18	81 846,39	0,00	219 220,56	219 220,56	0,00	219 220,56	301 066,95
2111	Terrains nus	49 037,00	0,00		75 000,00	75 000,00	0,00	75 000,00	75 000,00
2115	Terrains bâtis	37 175,00	0,00		12 550,56	12 550,56	0,00	12 550,56	12 550,56
2117	Bois et forêts	0,00	0,00		3 084,00	3 084,00	0,00	3 084,00	3 084,00
212	Agencements et aménagements de terrains	4 000,00	0,00		13 778,00	13 778,00	0,00	13 778,00	13 778,00
2131	Bâtiments publics	0,00	4 480,92		70 695,00	70 695,00	0,00	70 695,00	75 175,92
2135	Installations générales, agencements	50 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	54 444,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	3 744,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21538	Autres réseaux	5 000,00	59 689,48		0,00	0,00	0,00	0,00	59 689,48
2157	Matériel et outillage technique	45 600,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel informatique	1 000,00	17 675,99		3 500,00	3 500,00	0,00	3 500,00	21 175,99
2184	Matériel de bureau et mobilier	0,00	0,00		40 613,00	40 613,00	0,00	40 613,00	40 613,00
2188	Autres immobilisations corporelles	26 362,18	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	2 523 716,41	726 408,74	0,00	1 569 395,00	1 569 395,00	0,00	1 569 395,00	2 295 803,74
231	Immobilisations corporelles en cours	2 523 716,41	726 408,74		1 569 395,00	1 569 395,00	0,00	1 569 395,00	2 295 803,74
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>2 865 178,59</b>	<b>842 965,13</b>	<b>0,00</b>	<b>1 798 615,56</b>	<b>1 798 615,56</b>	<b>0,00</b>	<b>1 798 615,56</b>	<b>2 641 580,69</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1		Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour informatique Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Publié le	TOTAL
		I	II					Crédits gérés hors AP	(RAB N-1 / BP COM_2024-BF)
								III = I + II	
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	114 000,00	0,00		105 359,00	105 359,00		105 359,00	105 359,00
1641	Emprunts en euros	114 000,00	0,00		105 359,00	105 359,00		105 359,00	105 359,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	11 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
261	Titres de participation	11 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>125 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>105 359,00</b>	<b>105 359,00</b>	<b>0,00</b>	<b>105 359,00</b>	<b>105 359,00</b>
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>2 990 178,59</b>	<b>842 965,13</b>	<b>0,00</b>	<b>1 903 974,56</b>	<b>1 903 974,56</b>	<b>0,00</b>	<b>1 903 974,56</b>	<b>2 746 939,69</b>
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



**III – VOTE DU BUDGET****SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT****Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement**

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
<b>TOTAL</b>			<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

**III – VOTE DU BUDGET**

**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQU**

Cet état ne contient pas d'information.

**III – VOTE DU BUDGET**

**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

Cet état ne contient pas d'information.

### III – VOTE DU BUDGET

#### SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
TOTAL		2 864 530,96	639 182,31	1 903 974,56	1 903 974,56	2 543 156,87
			I		II	III = I + II
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 686 951,96	639 182,31	1 087 978,00	1 087 978,00	1 727 160,31
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	564 298,67	128 786,57	284 299,00	284 299,00	413 085,57
1322	Subv. non transf. Régions	118 356,90	53 989,25	171 150,00	171 150,00	225 139,25
1323	Subv. non transf. Départements	963 658,00	415 768,10	623 953,00	623 953,00	1 039 721,10
1326	Subv. non transf. Autres E.P.L.	40 638,39	40 638,39	8 576,00	8 576,00	49 214,39
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	338 263,00	0,00	213 727,00	213 727,00	213 727,00
1641	Emprunts en euros	338 263,00	0,00	213 727,00	213 727,00	213 727,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>2 025 214,96</b>	<b>639 182,31</b>	<b>1 301 705,00</b>	<b>1 301 705,00</b>	<b>1 940 887,31</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	72 000,00	0,00	108 036,00	108 036,00	108 036,00
10222	FCTVA	72 000,00	0,00	108 036,00	108 036,00	108 036,00
10251	Dons et legs en capital	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>72 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>108 036,00</b>	<b>108 036,00</b>	<b>108 036,00</b>
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>2 097 214,96</b>	<b>639 182,31</b>	<b>1 409 741,00</b>	<b>1 409 741,00</b>	<b>2 048 923,31</b>
021	Virement de la section de fonctionnement	767 316,00		494 233,56	494 233,56	494 233,56
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>767 316,00</b>		<b>494 233,56</b>	<b>494 233,56</b>	<b>494 233,56</b>

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

- (3) Sauf 165, 166 et 16449.
- (4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).
- (7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 11/04/2024

Reçu en préfecture le 11/04/2024

Publié le

ID : 056-215601006-20240320-02\_BP\_COM\_2024-BF

### III – VOTE DU BUDGET

#### SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

#### DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>2 162 696,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 727 820,56</b>	<b>1 727 820,56</b>	<b>0,00</b>	<b>1 727 820,56</b>	<b>1 727 820,56</b>
011	Charges à caractère général (3)	430 000,00	0,00	0,00	383 000,00	383 000,00	0,00	383 000,00	383 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	650 000,00	0,00		659 000,00	659 000,00		659 000,00	659 000,00
014	Atténuations de produits	8 714,00	0,00		3 000,00	3 000,00		3 000,00	3 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	282 000,00	0,00	0,00	164 818,00	164 818,00	0,00	164 818,00	164 818,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>1 370 714,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 209 818,00</b>	<b>1 209 818,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 209 818,00</b>	<b>1 209 818,00</b>
66	Charges financières	22 666,00	0,00		20 769,00	20 769,00		20 769,00	20 769,00
67	Charges spécifiques (3)	2 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>24 666,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>23 769,00</b>	<b>23 769,00</b>		<b>23 769,00</b>	<b>23 769,00</b>
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>1 395 380,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 233 587,00</b>	<b>1 233 587,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 233 587,00</b>	<b>1 233 587,00</b>
023	Virement à la section d'investissement	767 316,00			494 233,56	494 233,56		494 233,56	494 233,56
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>767 316,00</b>			<b>494 233,56</b>	<b>494 233,56</b>		<b>494 233,56</b>	<b>494 233,56</b>

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)

0,00

Total des dépenses de fonctionnement cumulées

1 727 820,56

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

**MAIRIE LANGONNET - (50) - MAIRIE DE LANGONNET - BP - 2024**

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

Envoyé en préfecture le 11/04/2024

Reçu en préfecture le 11/04/2024

Publié le

ID : 056-215601006-20240320-02\_BP\_COM\_2024-BF

**III – VOTE DU BUDGET****SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE****III****B****RECETTES**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>1 668 257,45</b>	<b>0,00</b>	<b>1 596 370,00</b>	<b>1 596 370,00</b>	<b>1 596 370,00</b>
013	Atténuations de charges (2)	5 126,00	0,00	6 112,00	6 112,00	6 112,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	80 400,00	0,00	109 080,00	109 080,00	109 080,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	164 894,00	0,00	159 637,00	159 637,00	159 637,00
731	Fiscalité locale	733 546,00	0,00	705 719,00	705 719,00	705 719,00
74	Dotations et participations (2)	659 757,00	0,00	591 912,00	591 912,00	591 912,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	24 534,45	0,00	23 910,00	23 910,00	23 910,00
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>1 668 257,45</b>	<b>0,00</b>	<b>1 596 370,00</b>	<b>1 596 370,00</b>	<b>1 596 370,00</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>1 668 257,45</b>	<b>0,00</b>	<b>1 596 370,00</b>	<b>1 596 370,00</b>	<b>1 596 370,00</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

**R002 Résultat reporté ou anticipé (7)****131 450,56****Total des recettes de fonctionnement cumulées****1 727 820,56**

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.



## III – VOTE DU BUDGET

## SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1  I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée  II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)  III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>2 162 696,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 727 820,56</b>	<b>1 727 820,56</b>	<b>0,00</b>	<b>1 727 820,56</b>	<b>1 727 820,56</b>
011	Charges à caractère général (4)	430 000,00	0,00	0,00	383 000,00	383 000,00	0,00	383 000,00	383 000,00
6041	Achats d'études	0,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6042	Achats de prestations de services	1 000,00	0,00		800,00	800,00	0,00	800,00	800,00
605	Achats de matériel, équip. et travaux	71 944,00	0,00		33 297,00	33 297,00	0,00	33 297,00	33 297,00
60611	Eau et assainissement	2 000,00	0,00		5 500,00	5 500,00	0,00	5 500,00	5 500,00
60612	Énergie - Électricité	36 000,00	0,00		38 000,00	38 000,00	0,00	38 000,00	38 000,00
60621	Combustibles	18 650,00	0,00		14 149,00	14 149,00	0,00	14 149,00	14 149,00
60622	Carburants	22 150,00	0,00		18 084,00	18 084,00	0,00	18 084,00	18 084,00
60623	Alimentation	40 000,00	0,00		34 800,00	34 800,00	0,00	34 800,00	34 800,00
60631	Fournitures d'entretien	8 200,00	0,00		4 500,00	4 500,00	0,00	4 500,00	4 500,00
60632	Fournitures de petit équipement	22 000,00	0,00		30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
60633	Fournitures de voirie	11 660,00	0,00		9 500,00	9 500,00	0,00	9 500,00	9 500,00
60636	Vêtements de travail	2 500,00	0,00		2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00
6064	Fournitures administratives	5 400,00	0,00		4 900,00	4 900,00	0,00	4 900,00	4 900,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	8 000,00	0,00		8 150,00	8 150,00	0,00	8 150,00	8 150,00
6067	Fournitures scolaires	8 210,00	0,00		6 970,00	6 970,00	0,00	6 970,00	6 970,00
6068	Autres matières et fournitures	3 500,00	0,00		9 500,00	9 500,00	0,00	9 500,00	9 500,00
611	Contrats de prestations de services	18 000,00	0,00		13 600,00	13 600,00	0,00	13 600,00	13 600,00
613	Locations	3 100,00	0,00		3 100,00	3 100,00	0,00	3 100,00	3 100,00
61521	Entretien terrains	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	6 000,00	0,00		11 500,00	11 500,00	0,00	11 500,00	11 500,00
615231	Entretien, réparations voiries	20 000,00	0,00		19 300,00	19 300,00	0,00	19 300,00	19 300,00
61551	Entretien matériel roulant	11 000,00	0,00		11 000,00	11 000,00	0,00	11 000,00	11 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	6 000,00	0,00		6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
6156	Maintenance	25 000,00	0,00		26 000,00	26 000,00	0,00	26 000,00	26 000,00
6168	Autres primes d'assurance	12 000,00	0,00		13 500,00	13 500,00	0,00	13 500,00	13 500,00
618	Divers	6 900,00	0,00		8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	3 150,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
623	Pub., publications, relations publiques	14 800,00	0,00		10 650,00	10 650,00	0,00	10 650,00	10 650,00
625	Déplacements et missions	2 100,00	0,00		800,00	800,00	0,00	800,00	800,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	14 100,00	0,00		11 000,00	11 000,00	0,00	11 000,00	11 000,00
627	Services bancaires et assimilés	400,00	0,00		400,00	400,00	0,00	400,00	400,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1  I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée  II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	TOTAL	
								Publié le	Pour
6281	Concours divers (cotisations)	4 050,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	11 000,00	0,00		16 000,00	16 000,00	0,00	16 000,00	16 000,00
62878	Remb. frais à des tiers	0,00	0,00		300,00	300,00	0,00	300,00	300,00
6288	Autres services extérieurs	800,00	0,00		800,00	800,00	0,00	800,00	800,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	7 563,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	823,00	0,00		900,00	900,00	0,00	900,00	900,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	650 000,00	0,00		659 000,00	659 000,00		659 000,00	659 000,00
6218	Autre personnel extérieur	32 243,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
631	Impôts, taxes, versements (Admin. Impôts	0,00	0,00		9 000,00	9 000,00		9 000,00	9 000,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	9 028,00	0,00		11 179,00	11 179,00		11 179,00	11 179,00
6411	Personnel titulaire	349 441,00	0,00		404 760,00	404 760,00		404 760,00	404 760,00
6413	Personnel non titulaire	58 781,00	0,00		39 896,00	39 896,00		39 896,00	39 896,00
6415	Congés payés	1 728,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6417	Rémunérations des apprentis	6 102,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6450	Charges sécurité sociale et prévoyance	183 653,00	0,00		185 765,00	185 765,00		185 765,00	185 765,00
6470	Autres charges sociales	4 609,00	0,00		8 400,00	8 400,00		8 400,00	8 400,00
648	Autres charges de personnel	4 415,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	8 714,00	0,00		3 000,00	3 000,00		3 000,00	3 000,00
7391111	Dégrèv. TFPNB / jeunes agriculteurs	8 714,00	0,00		3 000,00	3 000,00		3 000,00	3 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	282 000,00	0,00	0,00	164 818,00	164 818,00	0,00	164 818,00	164 818,00
65311	Indemnités de fonction	61 358,00	0,00		62 690,00	62 690,00	0,00	62 690,00	62 690,00
65313	Cotisations de retraite	3 948,00	0,00		4 037,00	4 037,00	0,00	4 037,00	4 037,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	6 990,00	0,00		7 091,00	7 091,00	0,00	7 091,00	7 091,00
65315	Formation	0,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	0,00	0,00		50,00	50,00	0,00	50,00	50,00
6541	Créances admises en non-valeur	25 000,00	0,00		4 742,00	4 742,00	0,00	4 742,00	4 742,00
6553	Service d'incendie	43 000,00	0,00		46 000,00	46 000,00	0,00	46 000,00	46 000,00
65568	Autres contributions	0,00	0,00		12 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00
65572	Aide sociale du département	0,00	0,00		180,00	180,00	0,00	180,00	180,00
6558	Autres contributions obligatoires	10 704,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1  I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée  II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Crédits gérés hors AE	TOTAL
									Publié le
657363	Subv.Fonct. CCAS/CIAS	43 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65738	Subv.fonct.autres établissements publics	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65741	Subv. de fonctionnement aux ménages	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	88 000,00	0,00		27 528,00	27 528,00	0,00	27 528,00	27 528,00
65811	Droits d"utilisat° - informatique nuage	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65818	Autres	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>1 370 714,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 209 818,00</b>	<b>1 209 818,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 209 818,00</b>	<b>1 209 818,00</b>
66	Charges financières	22 666,00	0,00		20 769,00	20 769,00		20 769,00	20 769,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	20 466,00	0,00		20 769,00	20 769,00		20 769,00	20 769,00
6618	Intérêts des autres dettes	2 200,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	2 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	2 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	0,00			2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
<b>Total des charges financières et spécifiques</b>		<b>24 666,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>23 769,00</b>	<b>23 769,00</b>		<b>23 769,00</b>	<b>23 769,00</b>
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>1 395 380,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 233 587,00</b>	<b>1 233 587,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 233 587,00</b>	<b>1 233 587,00</b>
023	Virement à la section d'investissement	767 316,00			494 233,56	494 233,56		494 233,56	494 233,56
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>767 316,00</b>			<b>494 233,56</b>	<b>494 233,56</b>		<b>494 233,56</b>	<b>494 233,56</b>

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00

= Différence ICNE N – ICNE N-1

0,00

Envoyé en préfecture le 11/04/2024

Reçu en préfecture le 11/04/2024

Publié le

ID : 056-215601006-20240320-02\_BP\_COM\_2024-BF

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
- (4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
- (6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (*DF 042 = RI 040*) (*DF 043 = RF 043*).
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
- (10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

### III – VOTE DU BUDGET

#### SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1  I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée  II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>1 668 257,45</b>	<b>0,00</b>	<b>1 596 370,00</b>	<b>1 596 370,00</b>	<b>1 596 370,00</b>
013	Atténuations de charges (3)	5 126,00	0,00	6 112,00	6 112,00	6 112,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	2 000,00	0,00	4 324,00	4 324,00	4 324,00
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	3 126,00	0,00	1 788,00	1 788,00	1 788,00
6479	Rembourst sur autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	80 400,00	0,00	109 080,00	109 080,00	109 080,00
7022	Coupes de bois	150,00	0,00	3 200,00	3 200,00	3 200,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	1 350,00	0,00	1 400,00	1 400,00	1 400,00
70312	Redevances funéraires	700,00	0,00	700,00	700,00	700,00
7032	Stationnement et location voie publique	13 200,00	0,00	14 000,00	14 000,00	14 000,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7062	Redevances services à caractère culturel	1 500,00	0,00	1 700,00	1 700,00	1 700,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	23 300,00	0,00	24 738,00	24 738,00	24 738,00
70688	Autres prestations de services	1 200,00	0,00	1 200,00	1 200,00	1 200,00
70846	Mise à dispo personnel GFP de rattach.	5 000,00	0,00	11 900,00	11 900,00	11 900,00
708721	Remb. frais par BA/régie sans ps.morale	24 000,00	0,00	45 500,00	45 500,00	45 500,00
70878	Remb. frais par des tiers	10 000,00	0,00	4 742,00	4 742,00	4 742,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	164 894,00	0,00	159 637,00	159 637,00	159 637,00
73211	Attribution de compensation	47 894,00	0,00	55 137,00	55 137,00	55 137,00
732221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73223	Fonds départ. DMTO pour com - 5000 hab.	42 000,00	0,00	40 500,00	40 500,00	40 500,00
738	Autres impôts et taxes	75 000,00	0,00	64 000,00	64 000,00	64 000,00
731	Fiscalité locale	733 546,00	0,00	705 719,00	705 719,00	705 719,00
73111	Impôts directs locaux	679 719,00	0,00	705 719,00	705 719,00	705 719,00
73123	Taxe com add droit mut ou pub foncière	53 827,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	659 757,00	0,00	591 912,00	591 912,00	591 912,00
74111	Dotation forfaitaire des communes	157 734,00	0,00	166 926,00	166 926,00	166 926,00
741121	DSR des communes	365 329,00	0,00	332 492,00	332 492,00	332 492,00
741127	DNP des communes	33 180,00	0,00	34 057,00	34 057,00	34 057,00
744	FCTVA	-456,00	0,00	9 148,00	9 148,00	9 148,00
74718	Autres participations Etat	34 100,00	0,00	24 053,00	24 053,00	24 053,00
7478	Participation Autres organismes	8 500,00	0,00	8 000,00	8 000,00	8 000,00
748311	Compens. pertes bases imposition CET	0,00	0,00	17 236,00	17 236,00	17 236,00
74834	Etat-Compens.exonération taxe habitation	33 751,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Publié	Total
					II	III = I + II
74836	Attrib. fonds départ. péréquat. de la TP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7484	Dotation de recensement	3 655,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7488	Autres attributions et participations	23 964,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	24 534,45	0,00	23 910,00	23 910,00	23 910,00
752	Revenus des immeubles	22 734,00	0,00	21 860,00	21 860,00	21 860,00
756	Libéralités reçues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	1 800,45	0,00	2 050,00	2 050,00	2 050,00
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>1 668 257,45</b>	<b>0,00</b>	<b>1 596 370,00</b>	<b>1 596 370,00</b>	<b>1 596 370,00</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7688	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7751	Produits des cessions d'immob. (h. ASA)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>1 668 257,45</b>	<b>0,00</b>	<b>1 596 370,00</b>	<b>1 596 370,00</b>	<b>1 596 370,00</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

**Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)**

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

**IV – ANNEXES**

**ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE**

**B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péριο- dité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>					0,00									
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>					1 553 333,29									
1641 Emprunts en euros (total)					1 553 333,29									
0905 0161007 01	CAISSE DE CREDIT MUTUEL DE GOURIN PLOURAY	10/05/2013		30/07/2013	940 000,00	F		3,550	3,540		T	C		A-1
5461754	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGN	17/12/2021		01/10/2022	300 000,00	F		0,820	0,820		T	X Echéance constante		A-1
MON507945EUR	SA CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	20/11/2015		01/03/2016	313 333,29	F		1,770	1,785		T	C		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat												
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péριο- dité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel				
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00								
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00								
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00								
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00								
1687 Autres dettes (total)					0,00								
<b>Total général</b>					<b>1 553 333,29</b>								

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts



## IV – ANNEXES

## ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2

## B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Taux d'intérêt			Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)				
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		650 106,02					105 158,62	12 768,02	0,00	1 952,42
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		650 106,02					105 158,62	12 768,02	0,00	1 952,42
0905 0161007 01		0,00	A-1	282 000,28	4,25	F		3,540	62 666,64	9 176,76	0,00	1 319,36
5461754		0,00	A-1	282 651,17	18,50	F		0,820	14 007,14	2 267,78	0,00	549,03
MON507945EUR		0,00	A-1	85 454,57	2,92	F		1,785	28 484,84	1 323,48	0,00	84,03
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice			
						Taux d'intérêt			Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)				
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total général</b>		<b>0,00</b>		<b>650 106,02</b>					<b>105 158,62</b>	<b>12 768,02</b>	<b>0,00</b>	<b>1 952,42</b>

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

**IV – ANNEXES**

**ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX**

IV

B1.3

**B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)**

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
<b>TOTAL (A)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Barrière simple (B)														
<b>TOTAL (B)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Option d'échange (C)														
<b>TOTAL (C)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
<b>TOTAL (D)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
<b>TOTAL (E)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Autres types de structures (F)														
<b>TOTAL (F)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

**IV – ANNEXES**

**ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS**

**B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)**

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
<b>Structure</b>							
<b>(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)</b>	Nombre de produits	3	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	650 106,02	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(C) Option d'échange (swaption)</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(E) Multiplicateur jusqu'à 5</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(F) Autres types de structures</b>	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES - ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	<b>B7.3</b>

**ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS**

Désignation du	Année de mobilisation et profil d'amortissement de		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2024	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux	En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des					0,00	0,00								0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par					0,00	0,00								0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des					1 361 524,50	547 157,61								13 351,71	49 069,49	
Bretagne Sud Habitat	1987	X		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	589657,55	25637,78	1,00	A	R	1,27	V		3,52	902,45	25637,78	
SOLIHA	1996	X		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	34 967,99	7123,69	6,00	A	R	4,3	F		3,8	270,70	1094,95	
Bretagne Sud Habitat	2012	X		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	264 000,00	204 067,56	28,00	A	R	2,85	F		3,6	2 791,48	7 346,43	
Bretagne Sud Habitat	2012	X		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	132 000,00	97948,63	28,00	A	R	2,05	F		2,08	2 742,56	1645,31	
Nantaise d'habitation	2015	X	garantie emprunt LNH 1	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	38 541,00	24350,72	12,00	A	R	1,35	F		3,6	876,63	1413,99	
Nantaise d'habitation	2015	X	garantie emprunt LNH 2	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	38 541,00	24350,72	12,00	A	R	1,35	F		3,6	876,63	1413,99	
Nantaise d'habitation	2015	X	garantie emprunt LNH 3	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	38 541,00	24350,72	12,00	A	R	1,35	F		3,6	876,63	1413,99	
Nantaise d'habitation	2015	X	garantie emprunt LNH 4	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	38 541,00	24350,72	12,00	A	R	1,35	F		3,6	876,63	1413,99	
Nantaise d'habitation	2015	X	garantie emprunt LNH 5	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	38 541,00	24350,72	12,00	A	R	1,35	F		3,6	876,63	1413,99	
Nantaise d'habitation	2015	X	garantie emprunt LNH 6	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	38 541,00	24350,72	12,00	A	R	1,35	F		3,6	876,63	1413,99	

	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2024	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux	En intérêts (8)	En capital
Nantaise d'habitation	2015	X	garantie emprunt LNH 1_2	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	12 000,00	7346,69	12,00	A	R	0,5	F	2,55	187,34	459,61		
Nantaise d'habitation	2015	X	garantie emprunt LNH 2_2	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	12 000,00	7346,69	12,00	A	R	0,5	F	2,55	187,34	459,61		
Nantaise d'habitation	2015	X	garantie emprunt LNH 3_2	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	12 000,00	7346,69	12,00	A	R	0,5	F	2,55	187,34	459,61		
Nantaise d'habitation	2015	X	garantie emprunt LNH 5_2	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	12 000,00	7346,69	12,00	A	R	0,5	F	2,55	187,34	459,61		
Nantaise d'habitation	2015	X	garantie emprunt LNH 6_2	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	12 000,00	7346,69	12,00	A	R	0,5	F	2,55	187,34	459,61		
Nantaise d'habitation	2015	X	garantie emprunt LNH 4_2	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	12 000,00	7346,69	12,00	A	R	0,5	F	2,55	187,34	459,61		
SOLIHA	2017	X	logement la Trinité	CREDIT COOPERATIF	37 652,96	22 195,49	8,00	A	R	1,1	F	1,1	260,70	2 103,42		
<b>TOTAL GENERAL</b>					1 361 524,50	547 157,61							13 351,71	49 069,49		

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

**IV – ANNEXES**  
**ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES**

**SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET**

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
<b>INVESTISSEMENT (total)</b>					<b>0,00</b>
<b>FONCTIONNEMENT (total)</b>					<b>13 520,00</b>
65748	81	SUBVENTION MUNICIPALE	COMITE DES FETES DE ST GERMAIN	Association	150,00
65748	01	SUBVENTION MUNICIPALE LANGONNET	GOLF NATURE LANGONNET	Association	300,00
65748	01	SUBVENTION MUNICIPALE LANGONNET	LE REFUGE DES OUBLIES	Association	100,00
65748	08	SUBVENTION MUNICIPALE	AMICALE DES BOULISTES DE LANGONNET	Association	150,00
65748	01	SUBVENTION MUNICIPALE	ASSOC.COMMUNALE DE CHASSE AGREEE	Association	200,00
65748	09	SUBVENTION MUNICIPALE / LANGONNET	AMICALE SAPEUR POMPIER GOURIN	Association	60,00
65748	1	SUBVENTION MUNICIPALE LANGONNET	ADMR/AIDE A DOMICILE RURAL	Association	300,00
65748	16	SUBVENTION MUNICIPALE	BADMINTON LANGONNET LOISIR	Association	150,00
65748	23	SUBVENTION MUNICIPALE LANGONNET	ASSOCIATION JEANNE D'ARC	Association	200,00
65748	24	SUBVENTION MUNICIPALE	CLUB DE GYMNASIQUE DE LANGONNET	Association	300,00
65748	25	SUBVENTION MUNICIPALE	CLUB DES RETRAITES DE LANGONNET	Association	600,00
65748	26	SUBVENTION MUNICIPALE	COMITE DES FETES MOUSTRIZIAC	Association	150,00
65748	29	SUBVENTION MUNICIPALE	COMITE DES FETES DE LA MAGDELEINE	Association	150,00
65748	30	SUBVENTION MUNICIPALE	COMITE DE SAUVEGARDE DE LA CHAPELLE NEUVE	Association	450,00
65748	31	SUBVENTION MUNICIPALE	SAUVEGARDE CHAPELLE DE SAINT BRENDAN	Association	150,00
65748	32	SUBVENTION MUNICIPALE	COMITE DES FETES DE LA TRINITE	Association	750,00
65748	33	SUBVENTION MUNICIPALE	COMITE DES FETES LANGONNET	Association	750,00
65748	34	SUBVENTION MUNICIPALE LANGONNET	ALCOOL ASSISTANCE DU MORBIHAN	Association	50,00
65748	35	SUBVENTION MUNICIPALE LANGONNET	CROIX ROUGE FRANCAISE	Association	100,00
65748	36	SUBVENTION MUNICIPALE LANGONNET	DORNET-LEZARDS CREATIFS	Association	150,00
65748	38	SUBVENTION MUNICIPALE LANGONNET	EMERGENCE LITTERAIRE ARTISTIQUE	Association	100,00
65748	41	SUBVENTION MUNICIPALE	soc ENTENTE SPORTIVE LANGONNET	Association	2 230,00
65748	42	SUBVENTION MUNICIPALE	ESKEMM	Association	600,00

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
65748	43	SUBVENTION MUNICIPALE	FNACA AFN/Fédération nationale des anciens combattants en AFN	Association	100,00
65748	46	SUBVENTION MUNICIPALE LANGONNET	GOURIN FOOTBALL CLUB	Association	150,00
65748	47	SUBVENTION	RES'AGRI PAYS DU ROI MORVAN	Association	200,00
65748	48	SUBVENTION MUNICIPALE	ASS INAM HAND BALL	Association	100,00
65748	52	SUBVENTION	KOROLLERIE AN ELLE	Association	150,00
65748	53	SUBVENTION MUNICIPALE LANGONNET	KBE/KREIZ BREIZH ESPOIR CYCLIS	Association	120,00
65748	54	SUBVENTION MUNICIPALE LANGONNET	COMITE MORBIHAN LIGUE CONTRE LE CANCER	Association	150,00
65748	55	SUBVENTION MUNICIPALE	LA GRANDE BOUTIQUE	Association	500,00
65748	56	SUBVENTION MUNICIPALE FETE DE LA MUSIQUE	LA GRANDE BOUTIQUE	Association	1 500,00
65748	57	SUBVENTION	LA TROUPINETTE DE LANGUES HONNETE	Association	150,00
65748	63	SUBVENTION MUNICIPALE	LES LUTINS DE LANGONNET	Association	1 000,00
65748	67	SUBVENTION MUNICIPALE LANGONNET	RADIO BRO GWENED	Association	50,00
65748	68	SUBVENTION MUNICIPALE LANGONNET	RADIO KREIZ BREIZH (RKB)	Association	50,00
65748	69	SUBVENTION MUNICIPALE LANGONNET	RESTAURANTS DU COEUR	Association	150,00
65748	72	SUBVENTION MUNICIPALE LANGONNET	ASSOC TY AN DUD	Association	50,00
65748	73	SUBVENTION MUNICIPALE LANGONNET	TY AR MILAD ASSOCIATION	Association	50,00
65748	74	SUBVENTION MUNICIPALE LANGONNET	UNION DEPART SAPEURS POMPIERS	Association	60,00
657482	95	SUBVENTION MUNICIPALE LANGONNET	DEOMP GANT HENT	Association	50,00
657482	97	SUBVENTION MUNICIPALE LANGONNET	MAISON FAMILIALE RURALE EDUCA ORIENT PLEYBEN	Association	50,00
657482	98	SUBVENTION MUNICIPALE LANGONNET	BOD KELENN	Association	450,00
657482	99	SUBVENTION MUNICIPALE LANGONNET	LES ENFANTS DES RUES DE PONDICHERY-BRETAGNE	Association	50,00
657482	100	SUBVENTION MUNICIPALE	LA TRINITE SE BOUGE	Association	150,00
657482	101	SUBVENTION MUNICIPALE	XXELLES	Association	50,00
657482	102	SUBVENTION MUNICIPALE LANGONNET	SOLIDARITE PAYSANS 56	Association	50,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.



## IV – ANNEXES

## ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

## B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>EMPLOIS FONCTIONNELS (a)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>		<b>2,00</b>	<b>1,00</b>	<b>3,00</b>	<b>3,00</b>	<b>0,50</b>	<b>3,50</b>
Adjoint administratif principal de 1ère classe	C	1,00	1,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Attaché territorial	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
agent administratif	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,50	0,50
<b>FILIERE TECHNIQUE (c)</b>		<b>7,00</b>	<b>1,00</b>	<b>8,00</b>	<b>8,00</b>	<b>1,00</b>	<b>9,00</b>
Adjoint technique territorial	C	2,00	1,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint technique territorial de 1ère classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent de maîtrise	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent de maîtrise principal	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
agent technique	C	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
<b>FILIERE SOCIALE (d)</b>		<b>0,00</b>	<b>2,00</b>	<b>2,00</b>	<b>2,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2,00</b>
Agent spécialisé principal 1ère classe des écoles maternelles	C	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent spécialisé principal 2ème classe des écoles maternelles	C	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
<b>FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE SPORTIVE (g)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE CULTURELLE (h)</b>		<b>1,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1,00</b>	<b>1,00</b>	<b>0,28</b>	<b>1,28</b>
agent patrimoine	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,28	0,28
assistant de conservation	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS P	AGENTS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)	
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL		AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES
<b>FILIERE ANIMATION (i)</b>		<b>0,00</b>	<b>1,00</b>	<b>1,00</b>	<b>1,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1,00</b>
Adjoint d'animation	C	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
<b>FILIERE POLICE (j)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>EMPLOIS NON CITES (l) (5)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)</b>		<b>10,00</b>	<b>5,00</b>	<b>15,00</b>	<b>15,00</b>	<b>1,78</b>	<b>16,78</b>

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

**IV – ANNEXES**

**ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N**

**B9**

**B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)**

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
<b>Agents occupant un emploi permanent (6)</b>				<b>61 532,00</b>		
agent administratif	C	ADM		23 852,00	A 3-2	CDD
agent patrimonie	C	CULT		9 420,00	A 3-3-5	CDD
agent technique	C	TECH		28 260,00	A 3-2	CDD
<b>Agents occupant un emploi non permanent (7)</b>				<b>0,00</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>61 532,00</b>		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.  
 TECH : Technique.  
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).  
 S : Social.  
 MS : Médico-social.  
 MT : Médico-technique.  
 SP : Sportif.  
 CULT : Culturel  
 ANIM : Animation.  
 POL : Police.  
 POMP : Sapeurs-pompiers.  
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :  
 332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.  
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.  
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans  
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.  
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.  
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.  
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.  
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.  
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.  
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.  
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.  
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.  
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.  
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.  
 326\_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).  
 343-1\_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).  
 333-1\_333-10 : Collaborateurs de cabinet.  
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.  
 A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

**IV – ANNEXES**

**ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE**

**LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE**

Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
SPIC	Régie Assainissement	01/01/1973		21560100600053	SPIC	non

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

## IV – ANNEXES

## AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
<b>Part régionale des ressources</b>						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Part départementale des ressources</b>						
Taxe d'aménagement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Part communale des ressources</b>						
TFPB		1 771 000,00	4,24	31,73	0,00	561 938,00
TFPNB		401 100,00	3,56	36,32	0,00	145 680,00
CFE		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires		511 800,00	7,49	10,28	0,00	52 613,00
<b>TOTAL</b>		<b>2 683 900,00</b>	<b>4,74</b>			<b>760 231,00</b>

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

**V – ARRETE ET SIGNATURES****ARRETE ET SIGNATURES**

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 13/03/2024

Présenté par Le Maire (1),  
A Langonnet, le 20/03/2024Délibéré par l'assemblée le Conseil Municipal(2), réunie en session Ordinaire  
A Langonnet, le 20/03/2024

Les membres de l'assemblée délibérante le Conseil Municipal (2),(3).

Arlette COSPEREC	
Christophe LE MERLEC	
Daniel LE JOLY	
Françoise GUILLERM	
Gaël BOËDEC	
Glenna COUTELLER	
Goulven LE CRAS	
Joëlle POULICHET	
Karine LE COURANT	
Marie-Françoise HUGOT-LE GUELLEC	
Marion LE JORT	
Martine LE CREN-CIBRARIO	
Maurice COZIC	
Philippe MAINGUY	
Pierre FERREC	
Sabine MARANGONI	
Stéphane LE COURTOIS	
Séverine JAOUEN	
Yvon LE BOURHIS	

ARRETE ET SIGNATURES


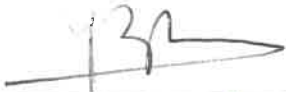











Présenté par le Maire,  
A Langonnet, le 20/03/2024  
Le Maire,

Nombre de membres en exercice : 19  
Nombre de membres présents : 17  
Nombre de suffrages exprimés : 18  
VOTES : Pour : 18  
          Contre : 0  
          Abstention : 0





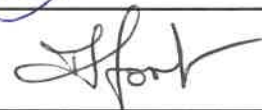
Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session Ordinaire.  
A Langonnet, le 20/03/2024

Date de convocation : 13/03/2024

Les membres du Conseil Municipal,

Françoise GUILLERM	
Yvon LE BOURHIS	
Karine LE COURANT	
Philippe MAINGUY	
Marie-Françoise HUGOT-LE GUELLEC	
Gaël BOËDEC	
Arlette COSPEREC	
Maurice COZIC	
Glenna COUTELLER	
Christophe LE MERLEC	
Joëlle POULICHET	
Daniel LE JOLY	
Martine LE CREN-CIBRARIO	

**ARRETE ET SIGNATURES**

Goulven LE CRAS	
Séverine JAOUEN	
Stéphane LE COURTOIS	
Sabine MARANGONI	
Pierre FERREC	
Marion LE JORT	

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le 11/04/2024, et de la publication le 12/04/2024

A Langonnet, le .....



## **Note de présentation Budget Primitif 2024** (article L2121-12 du CGCT)

Le montant prévisionnel des dépenses de fonctionnement s'élève à 1 233 586 € et baisse par rapport à celui de 2023.

Cette baisse masque de grandes disparités. Il est anticipé une baisse des dépenses du chapitre 11 en raison des économies réalisées en combustible grâce à la chaufferie biomasse et des dépenses de réparation de véhicule en baisse (niveau élevé en 2023). Les dépenses de personnel devraient être en hausse, à effectif constant, en raison de la revalorisation du point d'indice et du régime indemnitaire permettant à minima de suivre l'inflation.

Les recettes de fonctionnement sont également prévues en baisse, en raison de la diminution attendue du reversement de la taxe additionnelle aux droits de mutation par le département du Morbihan (-53 000€). Cette baisse sera pour partie compensée par hausses des revenus de la fiscalité attendu en raison de la revalorisation des bases fiscales, les taux restants inchangés.

Au final, l'excédent de fonctionnement attendu devrait atteindre 400 000€.

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 3 299 854 € TTC et comprennent d'une part les marchés engagés en 2023 (le financement intégral du restaurant scolaire, réfection de la rue des Lutins, création d'un city stade, changement de l'éclairage public...) pour un montant de 842 965 €.

Les dépenses nouvelles s'élèvent à 1 798 616 € TTC. Il s'agit principalement de travaux de rénovation thermique de l'école Jean Moulin pour un montant de 1 302 897 TTC du programme de voirie 2024 d'un montant de 90 045€ TTC, des travaux d'éclairage et de mise en sécurité de l'église de la Trinité pour un montant de 90 197€ TTC et des travaux d'enfouissement des réseaux de la rue des Lutins d'un montant de 86 256€ TTC. Des dépenses connexes à la réalisation du restaurant scolaire ont également été prévues : achat du mobilier dédié à la cantine et des travaux de rénovation de la salle des fêtes pour des montants respectifs de 40 613€ et 53 393€ TTC.

Le montant alloué aux dépenses d'investissement reste à un niveau élevé et traduit la poursuite de la réalisation des projets du mandat.

Ces dépenses sont financées par des subventions pour ces opérations d'un montant de 1 087 978 €, par de la réserve en fonctionnement ainsi que par de l'emprunt d'avance de TVA des travaux de l'école Jean Moulin qui sera remboursé lors du reversement de la TVA à la Commune (montant total 213 727€).